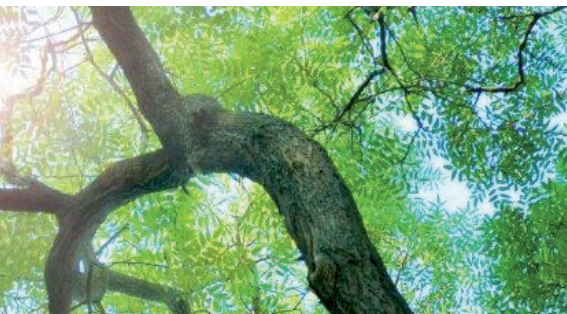




COMPENSATION CARBONE
by Konica Minolta

LA COMPENSATION CARBONE DE VOS SYSTÈMES D'IMPRESSION OFFICE



Neutralisez le bilan de Gaz à Effet de Serre de vos systèmes d'impression Konica Minolta, grâce au soutien de projet d'énergies renouvelables dans le monde.



Qu'est-ce que la compensation carbone ?

La compensation carbone est un outil de lutte contre le changement climatique, né du protocole de Kyoto à la fin des années 1990.

Un acteur économique qui souhaite neutraliser les émissions incompressibles de son Bilan Carbone peut, en investissant dans un projet dans un pays en voie de développement, récupérer des crédits carbone issus de l'économie de CO₂ générée sur le terrain – projet agroforestier, d'énergie renouvelable, efficacité énergétique.

LES PROJETS QUE VOUS SOUTIENDREZ



Turquie

Énergie éolienne à Bandirma

Cinq éoliennes produisent de l'électricité d'origine renouvelable et utilisent ainsi le potentiel d'énergie éolienne de la Turquie.



Indonésie

Hydroélectricité à Renun

Une nouvelle station hydroélectrique, com-posée de deux turbines, vient alimenter le système d'irrigation en s'appuyant sur la dénivellation naturelle de l'environnement avec un système au fil de l'eau. De plus, le projet vient également développer le système éducatif local.



Brésil

Hydro-électricité à Santa Catarina

La station hydroélectrique, située dans une région à l'excellente topographie, produit 182,3 mégawatts en utilisant des turbine de type « Francis » qui n'ont besoin que d'un petit réservoir et évitent ainsi un impact négatif sur l'environnement.

Vos bénéficiaires à compenser ?

- Améliorez vos réponses à Appel d'Offre
- Renforcez votre politique de développement durable.
- Engagez-vous dans des actions de développement durable à moindre coût et grâce à une solution clef-en-main.
- Réduisez votre Bilan Carbone :
 - Remplir les objectifs stratégiques de réduction de Gaz à Effet de Serre (GES) fixés par vos organisations.
 - Répondre aux obligations réglementaires en termes de Bilan Carbone (article 225 et article 75 de la loi Grenelle II) en montrant une réduction du bilan carbone auprès des pouvoirs publics.
- Renforcez l'engagement de vos employés en créant un esprit d'entreprise autour des projets de solidarité compensés.

Les outils pour mettre en valeur l'opération de compensation

Certificats : fiabiliser l'opération de compensation

- Ces certificats décrivent les projets soutenus, les modèles de systèmes d'impression compensés ainsi que le volume d'émission compensé.
- Envoyés sur votre boîte mail, les certificats sont également téléchargeables à l'adresse suivante : <http://fpm.climatepartner.com/tracking/>, adresse à laquelle il faudra rajouter votre numéro d'identification qui se trouve en pied de page de votre certificat.
- Utilisez les dans vos rapports de développement durable, rapport d'activité ou encore en les affichant dans vos locaux à l'accueil ou près de vos systèmes d'impression.



Stickers et posters : mettre en valeur vos documents et espaces d'impression

- Les stickers visent à identifier que vos impressions sont neutres en carbone. Les posters décrivent les projets soutenus dans le cadre de l'opération de compensation.
- Vous pourrez les télécharger à l'adresse suivante <http://fpm.climatepartner.com/label/>, adresse à laquelle il faudra rajouter votre numéro d'identification qui se trouve en pied de page de votre certificat. Les posters vous seront envoyés sur votre boîte mail.
- Intégrez vos stickers à vos travaux d'impression en haut ou pied de page. Affichez vos posters pour agrémenter vos espaces d'impression ou encore dans votre hall d'accueil à la vue de vos clients.



Kit de communication : communiquer sur votre opération de compensation

- Ce kit est composé de logo, bannière et communiqué de presse.
- Ce kit vous sera envoyé sur votre boîte mail à réception de la commande.
- Ces outils vous permettront de mettre en valeur l'opération de compensation sur vos réseaux sociaux, site internet et également de communiquer cette opération à la presse.

